Préférence Formations

PRÉFÉRENCE INFORMATIONS

N°1

Avril 2006

ÉDITORIAL

Nous y sommes ; Préférence Formations, la marque de formations ouvertes et à distance du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, lancée officiellement à Rambouillet en mars 2005, s'est dotée d'une structure décisionnelle démocratiquement élue. J'ai le grand plaisir, l'honneur et la responsabilité d'en assurer la présidence.

Le plaisir est avant tout celui de travailler ensemble et de croire encore que le collectif, la mutualisation, le réseau constituent une des seules voies de développement de nos établissements. Le plaisir est aussi de croire que le service public est porteur de ces valeurs et de ces développements.

L'honneur, c'est celui de participer à cette construction intellectuelle, économique, au service de l'individu dans la société, au service du monde rural pour relever les défis de la mondialisation. Construire des parcours facilitant l'insertion permanente de l'individu dans un monde changeant ; l'adapter à ses contraintes familiales, personnelles, géographiques, tenir compte de son parcours passé, de son rythme d'acquisition de connaissances, c'est à la fois une réalité et une utopie que cherchera à réaliser Préférence Formations dans les mois à venir.

Enfin, la responsabilité de réussir ensemble, de faire de Préférence Formations une arme économiquement rentable pour nos centres, accompagnant le développement territorial, en particulier dans les zones à faible densité humaine.

Toute une équipe originelle, lancée dans cette aventure depuis deux ans, est heureuse de vous accueillir. Nous y avons mis notre passion, notre temps, notre conviction, notre ouverture d'esprit, notre analyse critique ; mais nous ne sommes pas possessifs : nous ne demandons qu'à le partager et à le développer ensemble, avec l'ensemble des EPLEA, avec nos partenaires professionnels, institutionnels et territoriaux.

Pour le premier anniversaire de Préférence Formations, je nous souhaite un bon développement collectif, avec le même plaisir, la même exaltation de participer à la construction du système éducatif, d'aujourd'hui et de demain, pour avoir simplement et modestement la sensation d'être utile !

Service publiquement vôtre.

***Stephen* Bonnessœur**

ZOOM SUR…

Le nouveau comité exécutif

Le comité exécutif nouvellement élu s'est réuni pour la première fois le 7 mars dernier à Paris : une première réunion pour faire connaissance, mais surtout pour déterminer des chantiers prioritaires. Rappelons que son rôle est de gérer l'organisation et le pilotage de Préférence Formations, y compris les aspects budgétaires et la politique de promotion. L'étoffement de l'offre, sa modularisation pour être au plus près des financements, la question de l'habilitation des dispositifs et la communication seront, dans les mois à venir, sur la table de travail du comité.

Les membres du comité exécutif

Collège adhérents

Stephen Bonnessœur, Président, représentant des EPLEFPA, Avize
Marie-Claire Coutin, CLU, Bourg-en-Bresse
Catherine Robin, CLU, Les Vaseix
Patrick Delage, représentant des directeurs de CFPPA, CFPPA de Bressuire
Pierre-Jean Combalier, représentant des directeurs de CFA, CFA de Bordeaux
Jean Sift, CP, CFPPA de Rennes
Jean Boucard, CLU, CFPPA de Périgueux
Christian Bernou, CP, CFPPA de Sées
Yves Hulbert, (suppléant représentant des EPLEFPA), Rethel
Ludovic Deret, CP, CFPPA de Vesoul

CLU : représentant de centre local utilisateur de dispositif FOAD
CP : représentant de centre producteur de dispositif FOAD

Collège institutionnel

Christine Marzolf, DGER-EPI
Suppléant : Franck Provots
Martine Méritan, DGER-POFE
Bruno Cogourdant, CNERTA
Patrick Delisle, représentant SRFD – DRTIC
Pierre Delaye, représentant SRFD – CFC&A
Philippe Taillecours, CNPR
Marc Andriot, Réseau de FOAD
Marc Aboucal, Réseau des CdR

Seuls les représentants des centres adhérents votent pour les décisions prises.

Équipe projet

Patrick Delmas, François Guerrier, Géraldine Dérozier, Jacques Réodo, Monique Royer, Christophe Russ.

Le CFPPA des Pyrénées Atlantiques (Pau-Montardon)

Fiche d'identité

Le CFPPA de Pau accueille actuellement près de 450 apprenants pour des formations de niveau V à III, principalement dans le domaine de la production animale, mais également en espaces verts. Il est dirigé par Marie-Claude Chauveau depuis la rentrée dernière, 18 formateurs y interviennent.

Contexte régional et local

La région Aquitaine souhaite développer les FOAD, notamment à travers le dispositif p@t. Les formations de niveau III n'étant plus prioritaires, les CFPPA ont réfléchi dans le cadre de PRIMO à la mise en œuvre d'un BTS multi-options avec, pour chaque diplôme, un CFPPA référent. Pau-Montardon est centre référent pour le BTS productions animales. Trois parcours de BTS ont déjà démarré, mais il s'agit davantage d'une organisation du réseau des CFPPA qu'un dispositif de FOAD.

La demande régionale rejoint l'évolution des demandes individuelles souvent ponctuelles, et sur des niches d'activités. Il est de plus en plus difficile de proposer une formation standard car les installations pour des productions animales spécifiques sont relativement répandues.

Pratiques de FOAD

Le CFPPA des Pyrénées-Atlantiques a déjà mis en œuvre deux dispositifs ouverts et à distance, en collaboration avec d'autres CFPPA : un BP REA en lien avec Combourg et un BP viti avec l'appui de Blanquefort. Il s'agit de demandes ponctuelles pour lesquelles le CFPPA n'avait pas de réponse en présentiel.

Ces deux dispositifs permettent également de développer des pratiques d'individualisation, d'expérimenter les entrées/sorties permanentes, de se professionnaliser dans l'accompagnement et d'utiliser des ressources développées par d'autres centres (vidéos, livrets, etc.).

Il n'existe pas d'organisation type « centre de ressources » au CFPPA, les formateurs ont l'impression de bricoler pour le moment « au cas par cas ».

Au départ, on pouvait sentir une certaine réticence vis-à-vis de la FOAD, mais progressivement, les réticences s'atténuent car la demande aussi bien régionale qu'individuelle tend vers les parcours individualisés.

Les parcours en FOAD se déroulent au domicile de l'apprenant ou au CDI du CFPPA. Au CDI, une secrétaire est présente en cas de problème technique, un formateur est disponible à proximité et l'apprenant a la possibilité de contacter un formateur du centre producteur en cas de difficulté de compréhension.

Attentes sur Préférences

L'adhésion à Préférence Formations est principalement motivée par le développement d'une offre de formations plus large, mieux adaptée aux nouvelles demandes de formation, avec des modalités pédagogiques innovantes. Une offre plus étoffée dans le catalogue Préférence Formations (en arboriculture ou en aquaculture par exemple) permettrait sans doute d'être plus efficace dans la réponse. Peu de candidats se sont adressés à ce jour au CFPPA pour suivre un parcours Préférence mais, faute de réponse adéquate, la solution a été cherchée en dehors du catalogue, dans le réseau des CFPPA de l'enseignement public.

Dans le futur, le CFPPA des Pyrénées-Atlantiques souhaiterait proposer des dispositifs dans le catalogue de formations et contribuer ainsi à élargir l'éventail des FOAD de l'enseignement agricole public.

Entretien téléphonique avec Marie-Claude Chauveau, sa directrice, et Laurent Cuquel, formateur et chargé de l'ingénierie des FOAD.

La FOAD en Aquitaine

« Créer une région apprenante en développant l'accès à la formation pour tous les Aquitains », l'objectif FOAD de la politique régionale se traduit par un réseau de 22 p@t (points d'accès à la téléformation) ouverts dans le cadre de FORE II (Formations Ouvertes et Ressources Éducatives) et une convention État/Région, et par une offre de dispositifs.

http://aquitaine.espacepat.org/portail/1269/?

LE RÉSEAU EN GRAPHIQUES ET EN CHIFFRES

Nombre d'adhérents au 1er mars : 59
Nombre de régions concernées : 17
Nombre de contacts : 450
Nombre de parcours en cours ou réalisés : 63
Nombre de dispositifs proposés au catalogue : 72

Provenance des demandes

La presse est la première source de candidatures : les campagnes de presse régionales se sont accompagnées de pics d'appels au standard de Préférence Formations. Pour que ces campagnes soient efficaces, un relais par le niveau local s'impose pour augmenter la durée de l'effet campagne de presse et accroître la notoriété du réseau.

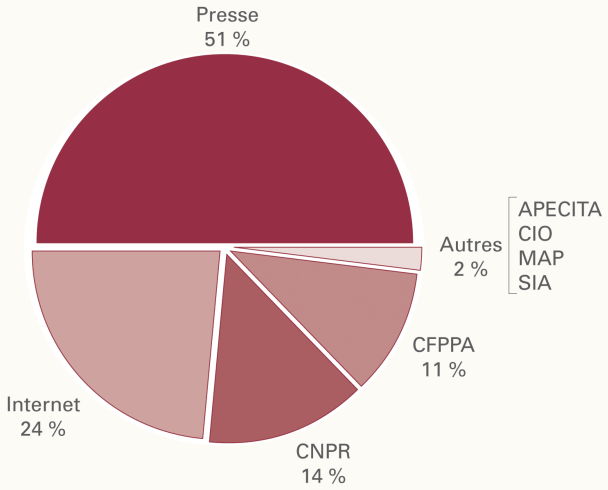

Répartition des demandes selon le domaine d'activités

Cette répartition des demandes permet de mieux visualiser les manques éventuels dans le catalogue de dispositifs. Lorsqu'une demande ne rencontre pas de réponse dans Préférence, le centre local recherche, dans la plupart des cas, une solution dans le réseau des CFPPA.

35 % des demandes ont déjà abouti à un parcours de formation, dont le tiers en FOAD et les deux tiers sous un format plus traditionnel dans le centre utilisateur. Le traitement de la demande demeure un chantier prioritaire pour Préférence Formations.

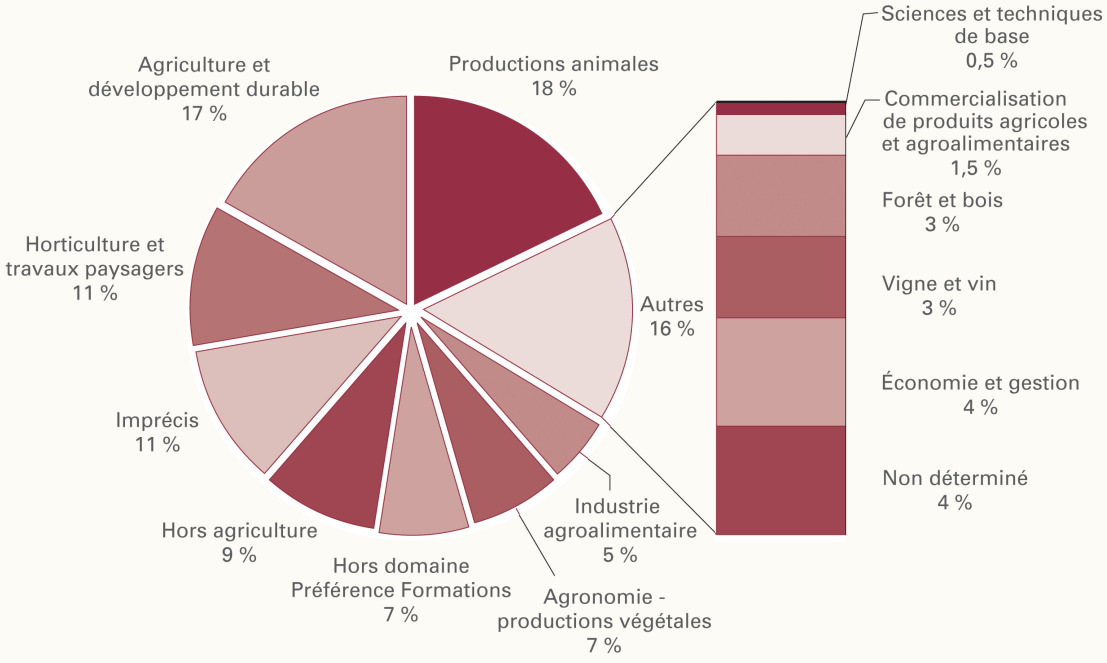

PRÉFÉRENCE AU SALON DE L'AGRICULTURE

Préférence Formations était présent au dernier salon de l'agriculture, cordialement invité par Champagne-Ardenne, région du Président du comité exécutif de Préférence. L'occasion était belle d'informer le public sur l'offre, de témoigner sur le stand de l'enseignement agricole et de prendre des contacts avec les professionnels présents sur le salon.

Le stand Préférence Formations

Un apprenant de Laval témoigne sur le salon

Les acteurs échangent

ÉCHOS D'AUTRES ACTEURS

Le CNED surfe sur le DIF pour développer son offre en direction des entreprises. « Notre ingénierie de la formation doit relever les défis de notre société contemporaine en répondant de façon personnalisée aux besoins industriels de formation. Et cela qu'il s'agisse des élèves empêchés, de ceux qui ont besoin d'un soutien scolaire et plus largement de tous ceux qui font le choix de la formation à distance pour des formations complètes ou qui veulent des compléments de formation au nom de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou du droit individuel à la formation (DIF). » écrit Jean-Michel Lacroix, Recteur d'académie et Directeur général du CNED, sur le site du Centre National d'Éducation à Distance. Les objectifs du CNED s'élargissent et s'adaptent à la nouvelle donne réglementaire et aux attentes des individus et des entreprises. Une trentaine de formations à distance sont déjà inscrites au catalogue. Modularisées, leur durée va de 20 à 70 heures. Elles sont réparties autour de deux gammes : une gamme « polyvalence » (bureautique, langues, communication) et une gamme « secteurs professionnels » (commerce et vente, industrie, sanitaire et social, et formation à distance). Le catalogue est consultable sur : http://www.cned.fr/Entreprises/catalogue.htm

Rédaction : Monique Royer
Réalisation : Équipe projet
Contact Préférence : votre chargé de développement Préférence
http://www.preference-formations.com/

Maquette CNPR - avril 2006